

Ref A1055

## RAE / VAE des travailleurs d'ESAT : modalités de mise en œuvre

### OBJECTIFS

- ▶ Rappel du cadre réglementaire et notamment concernant la formation, la reconnaissance des savoir-faire et des compétences et la validation des acquis de l'expérience des travailleurs d'ESAT
- ▶ Définir l'intérêt de la RAE ou VAE pour le travailleur mais aussi pour le moniteur et plus généralement l'établissement.
- ▶ Repérer les différentes approches, (différences et complémentarités) au travers des expériences menées en France.
- ▶ Identifier les changements à conduire.

### PROGRAMME

- ▶ La politique de formation à développer en ESAT à partir des textes réglementaires, et des évolutions, incitations pressenties.
- ▶ Inscrire la formation, la reconnaissance des compétences RAE, VAE, dans la notion de parcours professionnel des personnes en situation de handicap.
- ▶ Présentation, observation, retour sur les différentes expériences menées en reconnaissances de compétences RAE et VAE.
- ▶ Regard sur les changements qui doivent être opérés, au niveau des travailleurs en situation de handicap, du moniteur d'atelier et de l'organisation.
- ▶ Identification des étapes pour la mise en œuvre de la reconnaissance des compétences RAE, VAE.
- ▶ Les modalités de mise en œuvre : une ingénierie incontournable, un travail en réseau souhaitable, un partenariat (éducation nationale, AFPA, ministère de l'agriculture...) indispensable.

**Méthode pédagogique** : Recueil des attentes. Apports théoriques, législatifs, méthodologiques



**Personnes concernées / Prérequis** : Moniteurs d'atelier - Educateurs Techniques d'ESAT

**Animation** : Directeur d'ESAT - Titulaire du titre de Dirigeant d'entreprise de l'éco. Sociale et CAFETS

**Nombre de participants** : 12 personnes maxi

**Durée** : 3 jours, soit 21 heures

**DPC** : nous consulter

## INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.



GERFI+ S.A.S au capital de 250 000€  
SIRET 393 456 892 00024 - Code NAF 8559A - RCS La Rochelle

